

Christoph Cina, secrétaire de la SSMG

## Compte rendu de la réunion du Comité de la SSMG



Le Comité tire un bilan positif du 1<sup>er</sup> avril 2009. La Journée de la médecine de famille a déclenché une réaction médiatique considérable dans toute la Suisse. Les actions décentralisées, comptant 15000 participants au total, ont permis à de nombreux médecins de famille, mais aussi à des politiciens et des politiciennes, de trouver une excellente plateforme pour expliquer les requêtes de la médecine de famille et pour augmenter la sensibilisation de la population et de la politique.

De nombreux politiciens se sont joints à notre cause et vont s'investir au Parlement pour renforcer la médecine de famille. La pression sur le DFI et plus particulièrement sur l'OFSP devient nettement perceptible. Il paraît toutefois peu probable que le chef actuel du DFI, le Conseiller fédéral Pascal Couchepin, revienne sur sa décision au sujet des laboratoires. Le Comité est décidé à maintenir une pression élevée sur tous les plans, et à l'augmenter encore par de nouvelles mesures. Suite à une discussion approfondie sur les effets de diverses actions potentielles, le Comité décide de suspendre la récolte de données Sentinella à partir du 1<sup>er</sup> mai.

Nous continuerons à remplir les formulaires de la statistique des décès, mais nous ne nous préoccupons pas de leur expédition. De fait, la loi et l'ordonnance obligent les médecins, sous peine d'amende, à saisir ces données statistiques. Après la réception d'une lettre de rappel, il serait possible de faire savoir à l'expéditeur que les données sont prêtes et qu'il peut venir les chercher au cabinet.

Le Comité décidera d'une ou de plusieurs nouvelles mesures chaque mois. Pour les membres de l'association, la priorité doit se concentrer sur l'initiative populaire en préparation.

Nous avons prié le Groupe de travail Laboratoire de la FMH d'élaborer un catalogue de mesures concrètes à prendre vis-à-vis de la Liste des analyses révisée; il est destiné à nos membres, afin qu'ils puissent y adapter leur attitude. Il faut assurer un suivi documenté de l'augmentation insensée des coûts, en impliquant éventuellement la Caisse des médecins.

Le Comité discute des résultats obtenus lors de la table ronde avec le Conseiller fédéral Pascal Couchepin, la CDS, santésuisse, la FMH et H+.

La SSMG soutient l'orientation stratégique prise par la FMH ainsi que l'évaluation qu'elle a prononcée. Elle partage son point de vue selon lequel il faut repenser complètement le financement du système de santé, et elle se défend avec fermeté contre le maintien de l'adaptation des tarifs au sein de l'OFSP. Aussi faut-il qu'à l'avenir les partenaires contractuels soient invités à négocier des tarifs convenables pour tous.

Le Comité s'engage pour une rétribution correcte des prestations en médecine de famille, et il est conscient que la solution à ce problème ne résidera pas uniquement dans la redistribution des revenus. Il faudra corriger les valeurs de points tarifaires pour les prestations ambulatoires dans les hôpitaux et les cabinets médicaux, et les harmoniser.

La baisse de prix des médicaments, en soi tout à fait souhaitable, entraînera d'elle-même une baisse des revenus chez les médecins de famille dispensateurs, sans qu'il ne soit nécessaire de diminuer leur marge commerciale.

Le Comité réprovoque la taxe générale de consultation de 30 francs. Il vaut vraiment la peine de prendre sous la loupe les incitations financières en tant qu'instrument de pilotage favorisant un comportement responsable à l'intérieur du système. Dans ce sens, on pourrait par exemple proposer une remise de cette taxe au cas où le patient choisit son propre médecin de famille comme portail d'entrée. Dans les futurs modèles de financement, il faudrait également songer à renforcer la solidarité entre les preneurs d'assurance.

La CDS et santésuisse ont entrepris des négociations au sujet de la vaccination contre le VPH. Il semblerait que des rabais du vaccin aient pu être obtenus. La SSMG n'a pas été appelée à participer à ces pourparlers. Elle s'adressera par courrier au président de la Conférence des Sociétés Cantonales de Médecine, Monsieur Urs Stoffel, et elle lui demandera de s'investir dans l'amélioration des rétributions selon le modèle de Soleure.

Une étude statistique interne révèle que seul un petit nombre de mails de la SSMG sont effectivement lus par les membres. Il est possible qu'une partie de ce courriel soit pris pour du spam et filtré automatiquement. Nous allons y remédier par des modifications techniques: dans le sujet du mail, le message sera désigné à l'avenir comme «communication importante du Comité de la SSMG». Nous distribuerons ces circulaires en plusieurs étapes: d'abord aux cadres et aux associations alliées, puis aux membres; puis elles seront mises en ligne sur le site web. Lors de la réunion des cadres du Bürgerstock, nous traiterons en outre du sujet «informations aux membres», avec la participation des présidents cantonaux.

---

Dr Christoph Cina  
Spécialiste en médecine générale FMH  
Hauptstrasse 16  
3254 Messen  
christoph.cina@sgam.ch